

*Que les montagnes doivent être belles
de là où tu les admires aujourd'hui...*

A l'aube du 1er février 2010, s'est endormie
paisiblement à son domicile à Villeneuve

Madame Thérèse BERCLAZ

1919

veuve de Joseph



Font part de leur peine

Ses enfants:

Monique **Berclaz**, à Villeneuve;

Raymond et Marie-Antoinette **Berclaz-Remy**, à Villeneuve;

† Bernard **Berclaz**, sa compagne Jocelyne **Rey**, à Lausanne, et sa famille;

Sa petite fille chérie: Anaïs **Berclaz** et son ami Cyril **Chollet**, à Villeneuve;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ses connaissances et ses
dévouées voisines.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église catholique de Villeneuve,
le jeudi 4 février 2010, à 14 h 30, suivie de la crémation, sans cérémonial.

Thérèse repose au Funérarium de Clarens, où la famille sera présente,
mercredi 3 février, de 19 heures à 20 heures.

Adresse de la famille:

M. Raymond Berclaz, rue de l'Ancienne-Poste 16B, 1844 **Villeneuve**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.